

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Code produit : **920**

Nom du produit : **Réactif n°1 (dosage SO<sub>2</sub>)**

Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée**

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25  
courriel : [info@dujardin-salleron.com](mailto:info@dujardin-salleron.com) - site : [www.dujardin-salleron.com](http://www.dujardin-salleron.com)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

**SECTION 2. Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance/du mélange**

**Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)**

Irritation oculaire, Catégorie 2A, H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

**Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)**

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P305 + P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**2.3 Autres dangers**

Aucun à notre connaissance

**SECTION 3. Composition/informations sur les composants**

**Nature chimique :** Solution aqueuse

**3.1 Substance :** non applicable

**3.2 Mélange :**

**Composants non dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)**

*Nom Chimique (Concentration) :*

*Amidon (≈ 1%)*

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
9005-84-9	232-684-6	(*)	Non considéré comme dangereux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 920

Nom du produit : Réactif n°1 (dosage SO<sub>2</sub>)

V 15.4



## Composants dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)

*Acide tartrique (≈ 25%)*

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
87-69-4	201-766-0	01-2119537204-47-XXXX	Irritation oculaire, catégorie 2, H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

## Autres composants considérés comme non dangereux étant donné les concentrations mises en œuvre (Règlement (CE) N° 1272/2008)

*Nom Chimique (Concentration) :*

*Sulfate de cuivre II pentahydraté (< 0,001%)*

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
7758-99-8	281-847-6	01-2119520566-40-0000	Toxicité aiguë, Catégorie 4, par voie orale, H302 Irritation oculaire, Catégorie 2, H319 Irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Danger pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: rincez abondamment à l'eau. Retirez immédiatement les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées. Le cas échéant, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (2 verres au maximum), en cas de malaise, consulter un médecin

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Effets irritants, diarrhée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/ce mélange.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de gaz de combustion ou vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

### 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipement de protection spécial pour les pompiers*

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux sections 7 et 8. Utiliser un équipement de protection individuel.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 920

Nom du produit : Réactif n°1 (dosage SO<sub>2</sub>)

V 15.4



## 6.2 Protection pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus.

Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Récupérer à l'état sec, Acheminer vers l'élimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés.

## 6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises en garde de l'étiquette

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation de la zone de travail.

#### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains et le visage après le travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : + 15°C à +25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative de substances présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

##### Protection des mains

Porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

contact total :	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

contact par éclaboussures	Matière des gants :	Caoutchouc nitrile
	Épaisseur du gant :	0,11 mm
	Temps de pénétration :	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374

##### Protection corporelle

Porter un vêtement de protection résistant aux acides, pourvu d'un marquage CE.

##### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols

Type de filtre recommandé : P2

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 920

Nom du produit : Réactif n°1 (dosage SO<sub>2</sub>)

V 15.4



L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	légèrement translucide
Odeur	inodore
Seuil olfactif	non applicable
pH	env. 2 à 20°C
Point de fusion	pas d'information disponible
Point d'ébullition	pas d'information disponible
Point éclair	pas d'information disponible
Taux d'évaporation	pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	pas d'information disponible
Limite d'explosivité, inférieure	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	non applicable
Pression de vapeur	pas d'information disponible
Densité de vapeur relative	pas d'information disponible
Densité relative	pas d'information disponible
Hydrosolubilité	soluble à 20°C
Coefficient de partage n- octanol/eau	pas d'information disponible
Température d'auto-inflammabilité	pas d'information disponible
Température de décomposition	pas d'information disponible
Viscosité, dynamique	pas d'information disponible
Propriétés explosives	non classé parmi les explosifs
Propriétés comburantes	non

### 9.2 Autres données

Densité apparente :	aucune donnée disponible
Indice de réfraction	aucune donnée disponible
Constante de dissociation	aucune donnée disponible
Tension de surface	aucune donnée disponible
Constante d'Henry	aucune donnée disponible

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable pendant 18 mois dans les conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 920

Nom du produit : Réactif n°1 (dosage SO<sub>2</sub>)

V 15.4



## 10.5 Matières incompatibles

Oxydants, bases fortes

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir section 5.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

#### Mélange

*Toxicité aiguë par voie orale*

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë par inhalation*

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Irritation de la peau*

Conséquences possibles : irritation légère

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Irritation des yeux*

Conséquences possibles : irritation légère

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Sensibilisation*

En cas de contact avec la peau

non sensibilisant

En cas d'inhalation

non sensibilisant

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

*Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)*

*Mutagenicité / Génotoxicité*

Aucune donnée disponible

*Cancérogénicité*

Aucune donnée disponible

*Toxicité pour la reproduction*

Aucune donnée disponible

*Danger par aspiration*

Aucune donnée disponible.

### 11.2 Informations supplémentaires

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Composants

##### Acide tartrique

*Toxicité aiguë par voie orale*

LDL0 rat: 7.500 mg/kg (RTECS)

Symptômes: diarrhée

*Toxicité aiguë par inhalation*

Symptômes: à forte dose, faibles irritations des voies respiratoires

*Irritation de la peau*

Provoque une légère irritation cutanée

*Irritation des yeux*

Provoque une sévère irritation des yeux

*Sensibilisation*

Test de sensibilisation : cochon d'inde

Résultat : négatif (bibliographie)

*Mutagenicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vivo*

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 920

Nom du produit : Réactif n°1 (dosage SO<sub>2</sub>)

V 15.4



## *Génotoxicité in vitro*

Test de Ames

Résultat: négatif (bibliographie)

## *Cancérogénicité*

Aucune donnée disponible

## *Toxicité pour la reproduction*

Aucune donnée disponible

## *Tératogénicité*

Aucune donnée disponible

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique*

Aucune donnée disponible

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée*

Aucune donnée disponible

## *Danger par aspiration*

Aucune donnée disponible

## *Information supplémentaire*

Substance présente dans la nature

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

## SECTION 12. Informations écologiques

### 12.1 Ecotoxicité

#### Mélange

*Toxicité aiguë à court terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour le poisson*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë à court terme pour la daphnia*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour la daphnia*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité aiguë à court terme pour les algues*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

*Toxicité chronique à long terme pour les algues*

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

*Information écologique supplémentaire*

Eviter le rejet dans l'environnement.

## Composants

### Acide tartrique

*Toxicité pour le poisson*

CL0 Carassius auratus (Poisson rouge): 200 mg/l (bibliographie)

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

CE50 Daphnie: 135 mg/l; 24 h (bibliographie)

*Persistance et biodégradabilité*

Facilement biodégradable

*Besoin théorique en oxygène (ThOD)*

533 mg/g (bibliographie)

*Ratio BOD/ThBOD*

DBO5 56 % (bibliographie)

*Ratio COD/ThBOD*

98 % (bibliographie)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 920

Nom du produit : Réactif n°1 (dosage SO<sub>2</sub>)

V 15.4



## Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Log Pow : -1,00 (calculé)

Aucune bioaccumulation n'est pas à prévoir (Log Pow < 1) (bibliographie)

## Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

## Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

## Information écologique supplémentaire

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

**Transport par route (ADR/RID)**  
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport routier.

**Transport aérien (IATA)**  
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport aérien.

**Transport maritime (IMDG)**  
14.1 - 14.6 Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport maritime.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**  
Sans rapport

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) Pas d'information disponible

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H410 Très toxique pour les animaux aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.